

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MONTPELLIER - 3405 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 21/08/2025 - 22554 - 2012 B 01605 - 751 786 146 - GUISEPPIN  
HOLDING



Désignation de l'entreprise		GUISEPPIN HOLDING		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....591..... )	DA	591	591	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	316 787	316 787	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	59	59	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH	269 571	244 350	
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(22 299)	25 221	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		DL	564 709	587 008	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		DO			
	DP				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DQ			
	Provisions pour charges	DR			
		DS			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DT			
	Autres emprunts obligataires	DU			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	787 119	801 092	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DW			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	1 061	1 598	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	19 039	20 676	
	Dettes fiscales et sociales	DZ			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	159 826	185 495	
Autres dettes	EB				
<b>Compte régul.</b>	EC	967 046	1 008 862		
	ED				
	EE	1 531 754	1 595 870		
	EF				
	EG	967 046	1 008 862		
	EH				
<b>RENVIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : <b>GUISEPPIN HOLDING</b>		Exercice N			Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	237 334	169 218	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	237 335	169 218	
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP			
	Autres produits (1) (11)			FQ	17	4	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	237 352	169 222
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS			
	Variation de stock (marchandises) *			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	28 945	17 414	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	6 150	815	
	Salaires et traitements *			FY	147 904	110 811	
	Charges sociales (10)			FZ	40 700	23 327	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* (14) \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	744	411
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	2 244	8	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	226 687	152 787	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				GG	10 665	16 436	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	3 298	13 503	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	12 389		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	15 686	13 503	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	48 650	1 798	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	48 650	1 798	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(32 964)	11 705	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	(22 299)	28 141	

Désignation de l'entreprise <b>GUISEPPIN HOLDING</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 920
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>253 038</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>275 337</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>(22 299)</b>
<b>REVOIS</b>	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) de l'exploitant (13) A5 8 477	A2	8 930
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 906	
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 8 930 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 531 754 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 253 038 euros et un total **charges** de 275 337 euros, dégageant ainsi un **résultat** de -22 299 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2024 et finit le 31/12/2024.

Il a une durée de 12 mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Produits à recevoir</b>	
--------------------------------------	--

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>16 768</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		<b>3 727</b>
<i>DETTES PROVISIO. POUR CONGES PAYES</i>	2 827	
<i>AUTRES CHARGES A PAYER</i>	809	
<i>CHARGES A PAYER</i>	92	
<b>Autres dettes</b>		<b>13 041</b>
<i>QUOTE PART PERTES SCI</i>	13 041	

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</b>		1 011	1 011
<b>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</b>			
<b>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>1 011</b>

--	--	--	--

# Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2024
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			

--

**GUISEPPIN HOLDING**

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 591 euros  
Siège social : Route de Montferrier - D112  
34980 ST CLEMENT DE RIVIERE  
751 786 146 RCS MONTPELLIER**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à -22 299,36 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice :	-22 299,36 euros
Report à nouveau antérieur :	269 571,35 euros
Solde	247 271,99 euros
Au compte « report à nouveau » S'élevant ainsi à 247 271,99 euros	247 271,99 euros

Certifié conforme  
La Gérance

